

Mohamed OKENGUE

108 rue Libamba, Quartier Tchimbamba-Aviation,
Arrondissement N°1 Patrice E.LUMUBMBA,
Pointe - Noire,
Tél : +242066175817
ryanokengs@gmail.com

ATTESTATION DE VIE COMMUNE

Je soussigné, **Mohamed OKENGUE**, Magistrat, Juge d'Instruction du neuvième Cabinet d'instruction au Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, demeurant au N°108 rue Libamba, quartier Tchimbamba-Aviation, Arrondissement N°1 Patrice E. LUMUMBA, Pointe-Noire, déclare sur l'honneur connaître, depuis 2015, les époux **ZEIN, Nicolas** et **Marlène**, résidant présentement, Rue Auguste Moumba Quartier Mpita OCI, Pointe-Noire, République du Congo.

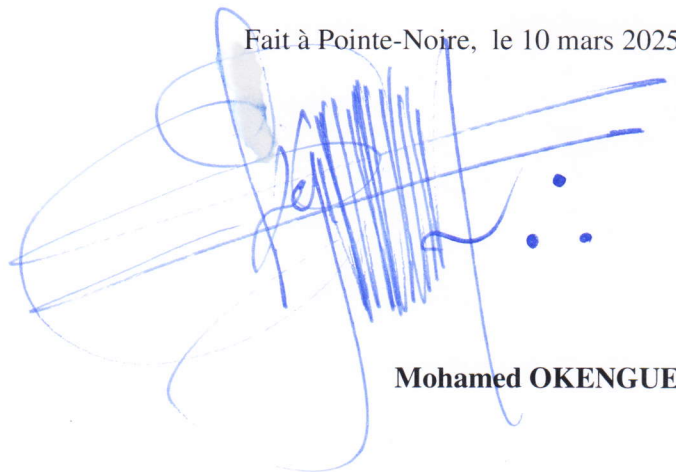
Cette rencontre avec eux a forgé une grande amitié d'autant plus que j'ai eu l'honneur d'assister à leur mariage le 27 septembre 2017 et d'en être l'un des témoins devant l'église.

Nicolas et **Marlène** vivent maritalement (physiquement et émotionnellement) sans se séparer avec leurs 3 enfants Alexander (2014), Kevin (2018), et finalement Mia (2019) d'abord à Mpita domaine Niali de 2017 à 2021, puis à Mpita OCI de 2021 à ce jour.

Nous n'avons cessé de nous retrouver en famille et je puis affirmer que les époux **ZEIN, Nicolas** et **Marlène** ont une merveilleuse vie commune et vivent en parfaite harmonie.

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Pointe-Noire, le 10 mars 2025



Mohamed OKENGUE